



Panorama du Lot Le deuxième département le plus âgé de France

Le Lot, deuxième département le plus âgé de France, abrite de nombreux retraités. Son attrait lui permet de compenser un déficit naturel et ainsi de poursuivre son essor démographique, quoique moins marqué sur la période récente. Économiquement, l'emploi peine à retrouver son niveau d'avant-crise mais le taux de chômage reste inférieur à la moyenne nationale. L'agriculture occupe toujours une place importante mais le nombre d'emplois agricoles continue à diminuer, de manière plus marquée que sur le territoire national.

Fabien Battle, Insee

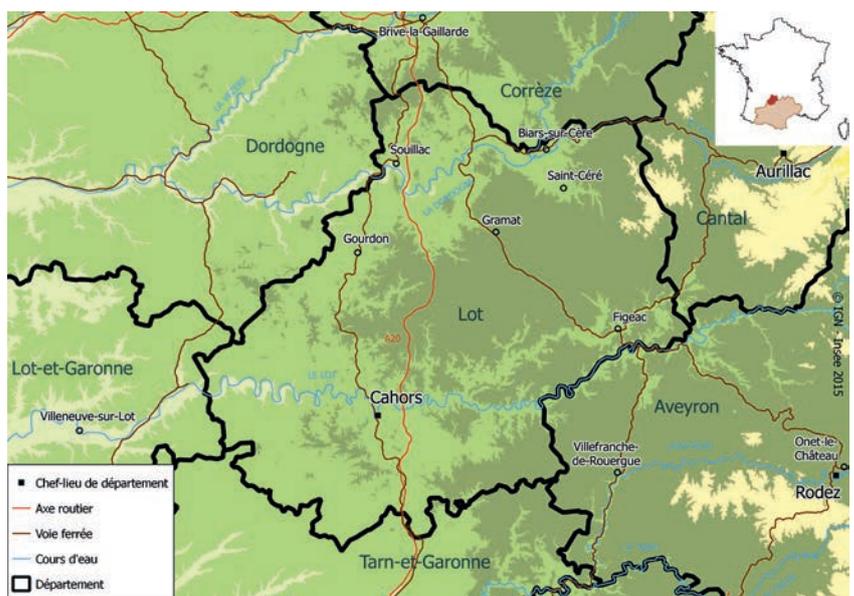
Le Lot, situé au nord-ouest de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP), s'étend sur 5 217 km². Il est adossé au Massif central par le Ségala du Quercy qui culmine à 783 mètres au nord-est du département. De hauts plateaux calcaires abritant le parc naturel du Quercy occupent une grande partie de son territoire. À l'ouest du département, la Bouriane, la vallée du Lot et le Quercy blanc sont des zones plus vallonnées. Le département est traversé d'est en ouest par deux principaux cours d'eau, le Lot au sud du territoire et la Dordogne au nord (figure 1). Un grand axe de communication (l'autoroute A20) traverse le département du nord au sud, reliant Paris à Toulouse via Cahors.

Deux grandes agglomérations qui étendent fortement leur influence

Avec 174 350 habitants au 1^{er} janvier 2012, le Lot est le 10^e département le moins peuplé de France métropolitaine. Près des deux tiers de la population du département vivent dans une commune rurale. L'agglomération de Cahors, préfecture du Lot, compte 23 500 habitants au 1^{er} janvier 2012.

1 L'autoroute A20 traverse le département du nord au sud

Carte du département du Lot



Son périmètre d'influence, composé de 44 communes, s'étend sur 700 km² et abrite 44 600 habitants. Une seconde grande aire urbaine est présente sur

le territoire, celle de Figeac avec 25 400 habitants en 2012. Le tissu urbain lotois compte également cinq petites aires beaucoup moins peuplées : Souillac,

Biars-sur-Cère, Gourdon, Saint-Céré et Gramat (entre 4 000 et 6 500 habitants), toutes situées au nord du département.

Entre 2007 et 2012, la population des deux grandes aires urbaines continue à augmenter, de 4,7 % pour Cahors et 0,9 % pour Figeac. En revanche, sur l'ensemble du département, la croissance démographique ralentit sur la période récente : + 0,4 % par an, soit un rythme inférieur à celui de la région LRMP (+ 0,9 % par an) mais également de la métropole (+ 0,5 % par an). La baisse observée en 2012 (figure 2) demande à être confirmée : seules des comparaisons sur un pas de cinq ans permettent de dégager des tendances récentes, compte-tenu de la nouvelle méthode de recensement. Comme auparavant, la hausse de la population dans le Lot est due uniquement à l'arrivée de nouveaux habitants venus s'installer dans le département (+ 1 200 personnes entre 2007 et 2012, soit + 0,7 % en moyenne par an). Par ailleurs, les décès beaucoup plus nombreux que les naissances, freinent la croissance démographique du département à hauteur de - 0,3 % par an, le cinquième taux le plus faible de France derrière la Corrèze.

Avec un âge moyen de 46,1 ans en 2012, contre 40,1 ans en métropole, le Lot est le département le plus âgé de France après la Creuse. La part des seniors (60 ans ou plus) est très forte : 34 % de la population lotoise, contre 27 % en LRMP et 24 % en métropole (figure 3). En contrepartie, la part des jeunes est plus faible qu'ailleurs. Seuls 13 % des habitants du Lot ont entre 15 et 29 ans en 2012, contre 17 % en Midi-Pyrénées et 18 % en métropole.

Près d'un logement sur cinq est une résidence secondaire

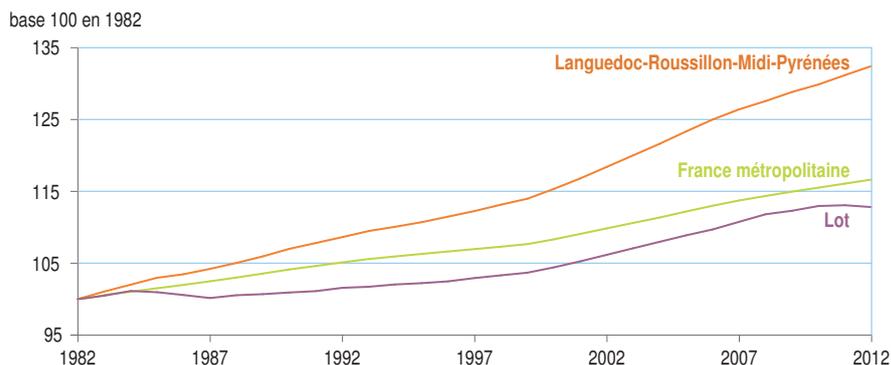
Sur les 113 650 logements que compte le Lot en 2012, 19 % sont des résidences secondaires. Ce parc est plus développé qu'en LRMP (16 %) et surtout qu'en métropole (10 %). En contrepartie, celui des résidences principales est moindre dans le Lot. Entre 2007 et 2012, le parc de logements se développe moins vite dans le département qu'en moyenne en LRMP (+ 6,0 % contre + 7,5 %), mais légèrement plus rapidement qu'en province (+ 5,6 %) (figure 4).

Un département bien équipé

Le Lot compte 58 communes pôles de services qui offrent une grande variété d'équipements à la population. Parmi celles-ci, 47 sont pôles de services de proximité, offrant au moins la moitié de la gamme de services les plus courants (école primaire, épicerie, médecin généraliste, bureau de poste...). Le département compte par ailleurs neuf communes pôles de services dits intermédiaires (collège, supermarché, orthophoniste, Trésor public ...), dont sept se situent dans la partie nord du département (Souillac, Martel, Vayrac, Saint-Céré, Gramat, Gourdon et Lacapelle-Marival) et

2 Ralentissement de la croissance sur la période récente

Évolution de la population de 1982 à 2012

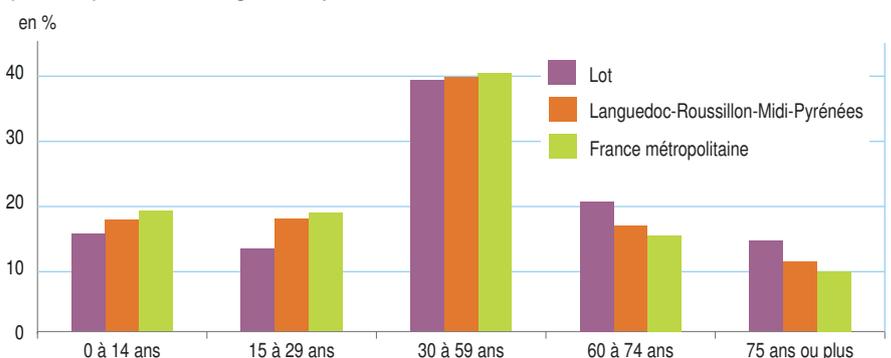


Avertissement : La baisse observée en 2012 demande à être confirmée : seules des comparaisons sur un pas de cinq ans permettent de dégager des tendances récentes, compte-tenu de la nouvelle méthode de recensement.

Source : Insee, recensements de la population et estimations de population

3 Une part très importante de seniors

Population par tranche d'âge au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

4 Un parc de logements qui progresse moins vite qu'au niveau régional

Parc de logements par catégorie au 1^{er} janvier 2012

Catégorie de logement	Lot			Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées		France métropolitaine	
	Nombre	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)
Résidences principales	80 932	71,2	+ 4,5	76,0	+ 6,9	83,0	+ 4,6
Résidences secondaires*	21 484	18,9	+ 1,8	15,8	+ 3,0	9,5	+ 2,6
Logements vacants	11 228	9,9	+ 29,4	8,2	+ 24,7	7,5	+ 23,2
Ensemble	113 644	100,0	+ 6,0	100,0	+ 7,5	100,0	+ 5,6

*y compris logements occasionnels

Source : Insee, recensements de la population

deux au sud ouest (Prayssac et Montcuq). Enfin, le Lot possède deux pôles de services supérieurs offrant des services plus spécifiques (lycée, hypermarché, maternité, agence de Pôle emploi...). Il s'agit de Cahors et de Figeac. Si seulement 56 % des Lotois vivent dans une commune pôle de services (contre 85 % en LRMP et en province), le Lot est, avec un taux d'équipement de 430 services pour 10 000 habitants, un des départements les mieux équipés de LRMP. Les temps d'accès moyens aux services sont en revanche nettement supérieurs pour les Lotois, comparés à ceux des habitants de LRMP ou de métropole. Un Lotois met par exemple 9 minutes en moyenne pour accéder à l'équipement de la gamme intermédiaire le plus proche de son domicile, alors qu'un

habitant de LRMP mettra 5 minutes et un métropolitain 4 minutes. Ce paradoxe apparent d'un bon taux d'équipement combiné à des temps d'accès plus longs est lié à la faible densité : les Lotois sont peu concentrés dans les grands centres urbains et beaucoup vivent loin des équipements, pourtant nombreux au regard de la population totale.

La proportion de retraités la plus élevée de la région

En 2012, les retraités ou préretraités sont proportionnellement plus nombreux dans le Lot : 38 % contre 30 % en LRMP et 27 % en métropole, soit de loin la proportion la plus importante des départements de la région. En contrepartie, la part des actifs ayant un

emploi est la plus faible de la région (45 %), juste derrière les départements du littoral. Les élèves, étudiants et stagiaires sont également moins présents (figure 5).

Le Lot offre 99 emplois pour 100 actifs en emploi résidant dans le département. Les Lotois qui travaillent dans un autre département sont presque aussi nombreux que les actifs venant d'autres départements (6 750 sortants pour 7 200 entrants). Les navettes quotidiennes avec l'Aveyron et la Corrèze sont les plus volumineuses. Les flux entrants sont supérieurs aux flux sortants avec les départements du Cantal, de l'Aveyron et de la Dordogne et sont déficitaires avec le Tarn-et-Garonne, la Corrèze et surtout le Lot-et-Garonne (figure 6).

Avec 9,2 % des actifs lotois au chômage (contre 11,2 % en LRMP et 9,4 % en métropole), le département est moins exposé au chômage. Néanmoins sur la période récente, la croissance du taux de chômage y a été plus forte qu'ailleurs. Ainsi, alors que le taux de chômage a augmenté de 1,4 point en France métropolitaine entre 2007 et 2012, il a bondi de 2,4 points dans le Lot et de 2,2 dans la région (figure 7).

La part des revenus liés aux retraites la plus forte de la région

En 2012, la moitié des Lotois appartiennent à un ménage disposant d'un revenu annuel de moins de 18 800 euros par unité de consommation (UC), déduction faite des impôts directs et après réception des prestations sociales. C'est moins qu'en province où le revenu disponible médian est de 19 400 euros. Ce constat s'explique notamment par une proportion importante des pensions et retraites (37 % du revenu disponible dans le Lot contre 28 % en province), la plus élevée parmi les départements de la région.

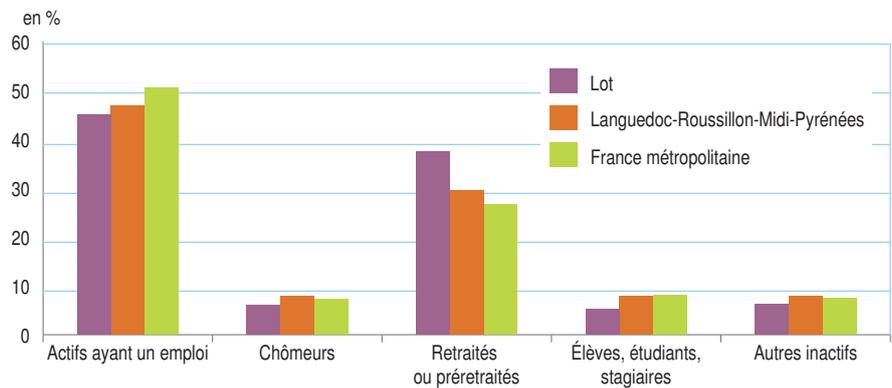
Dans le Lot, les ménages soumis à l'imposition des revenus sont relativement moins nombreux qu'en région ou en métropole. Le plafond des bas revenus, qui correspond au revenu disponible maximum des 10 % des ménages les plus modestes, se situe à mi-chemin entre celui de LRMP et celui de province (autour de 10 300 euros annuels par UC). À l'autre extrémité de l'échelle des revenus, le Lot fait partie des départements de la région où le plancher des revenus disponibles des 10 % les plus fortunés est le plus élevé (33 700 euros), après la Haute-Garonne et loin devant l'Hérault et le Gers. Au final, les disparités de niveaux de vie entre les ménages sont semblables à la province : le rapport entre le plancher des hauts revenus et le plafond des bas revenus est égal à 3,3 dans le Lot comme en province (figure 8).

Une place importante de l'agriculture mais qui diminue

Si fin 2012, l'emploi agricole occupe toujours une place importante dans le

5 Des actifs moins représentés

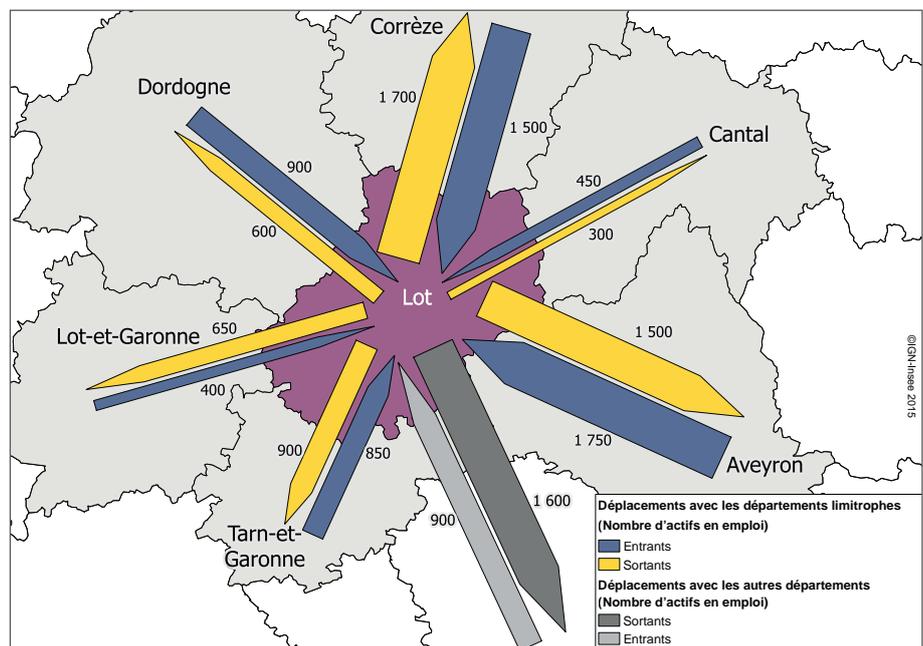
Population de 15 ans ou plus par type d'activité au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

6 Des flux domicile-travail proches de l'équilibre

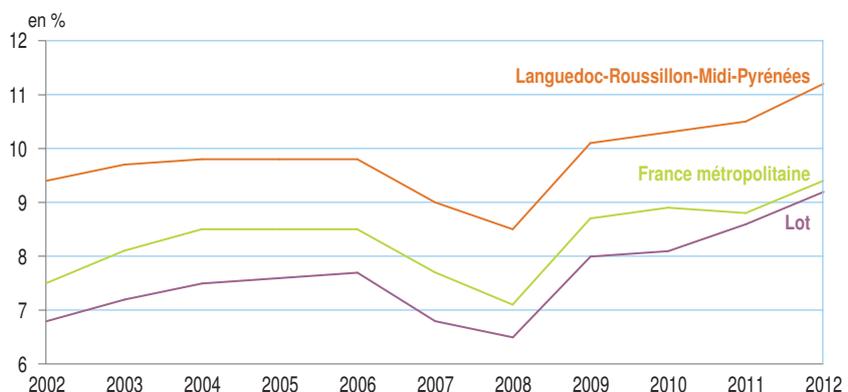
Déplacements domicile-travail entre le Lot et les autres départements en 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

7 Le chômage repart à la hausse entre 2010 et 2012

Taux de chômage annuel moyen en 2002 et 2012



Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (France métropolitaine)

Lot (7,6 % de l'emploi total, contre 3,8 % dans la région et 2,5 % en métropole), le nombre d'emplois continue de diminuer fortement. Entre 2007 et 2012, près de

10 % des emplois agricoles disparaissent dans le Lot, comme dans l'ensemble de LRMP, mais beaucoup plus qu'en métropole (respectivement 9,4 % et 5,9 %). Ces pertes

8 Des disparités de revenus comparables à celles observées en métropole

Revenu disponible des ménages par unité de consommation* en 2012

	Lot	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	France métropolitaine hors île-de-France
Nombre de ménages fiscaux	78 013	2 428 719	21 773 111
Part des ménages imposés (%)	57,3	58,8	61,9
Revenu disponible médian (euros)	18 788	18 888	19 402
Revenu disponible 1 ^{er} décile (euros)	10 313	9 862	10 593
Revenu disponible 9 ^e décile (euros)	33 712	34 726	35 071
Rapport interdécile	3,3	3,5	3,3
Part des traitements et salaires**	58,2	67,7	70,6
Part des pensions, retraites, rentes**	36,9	29,6	28,1

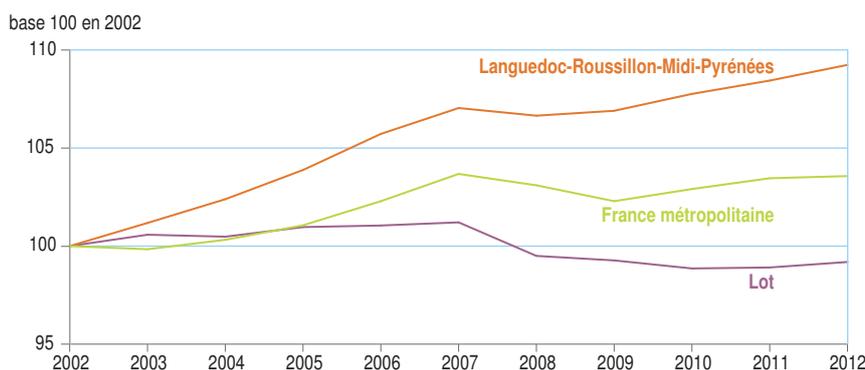
* cf. définitions

** en % du revenu disponible

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012

9 Un niveau d'emploi qui stagne depuis quatre ans

Évolution de l'emploi total dans le Lot entre fin 2002 et fin 2012



Champ : emploi salarié et non salarié.

Source : Insee, estimations d'emploi localisées au lieu de travail

agricoles représentent près d'un tiers des emplois en moins sur la période récente.

L'industrie et le secteur de la construction sont également bien représentés. À l'inverse, le tertiaire y occupe une place plus faible (69 % contre 78 % en LRMP ou en métropole). En lien avec le caractère agricole du département, la part des non salariés dans l'emploi total est plus forte qu'ailleurs (19 % de l'emploi total contre 14 % en LRMP et 10 % en métropole). Tous les secteurs perdent des emplois, à l'exception de l'industrie : ses effectifs augmentent de 4,6 % entre 2007 et 2012,

alors qu'ils diminuent dans la région (- 3,4 %) et en métropole (- 9,6 %).

Tous secteurs confondus, l'emploi évolue défavorablement dans le Lot. Il se replie de 0,4 % en moyenne sur la période récente (2007-2012), alors qu'il est stable en métropole et en hausse dans la région (+ 0,4 %). Sur la période 2002-2012, le Lot est, avec une baisse annuelle moyenne de 0,1 %, le seul département de la région avec les Hautes-Pyrénées où l'emploi a reculé (figure 9). ■

Définitions

Une **unité urbaine** (ou agglomération) est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone continûment bâtie d'au moins 2 000 habitants. Un pôle est une agglomération d'au moins 1 500 emplois, qualifié de **grand pôle urbain** s'il y a au moins 10 000 emplois. L'**aire urbaine** est constituée du pôle urbain et de sa zone d'influence en matière d'emploi, appelée couronne périurbaine. On parle aussi de couronne autour des petits ou moyens pôles (moins de 10 000 emplois).

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus financiers et les prestations sociales reçues. De ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Un **ménage fiscal** se compose de tous les foyers fiscaux rattachés à une résidence principale. Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est le même pour chaque membre du ménage. L'unité de **consommation (UC)** est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres personnes de plus de 14 ans, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans. Il permet de comparer les niveaux de revenus des ménages de taille ou de composition différentes, en tenant compte des économies d'échelle réalisées dans le budget.

La médiane du revenu disponible par UC (ou **niveau de vie médian**) est la valeur du revenu qui partage la population en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage dont le revenu par UC est inférieur à cette valeur, l'autre moitié à un ménage dont le revenu est supérieur. De la même manière, on peut diviser la population en dix groupes classés selon le revenu. Le 1^{er} décile est la valeur du revenu au-dessous duquel on trouve les 10 % des personnes appartenant aux ménages les plus modestes. Le 9^e décile est le niveau de revenu au-dessus duquel on trouve les 10 % de personnes appartenant aux ménages les plus aisés. Le rapport entre ces deux valeurs mesure la dispersion : plus ce rapport interdécile est élevé, plus les écarts de revenus sont grands entre les plus riches et les plus pauvres.

Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Michèle Even

Impression et composition :
Evoluprint

ISSN : 2492-1629

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Batlle F., « Populations légales au 1^{er} janvier 2013 : 173 758 Lotois », *Insee Flash Midi-Pyrénées* n° 82, décembre 2015
- Tornero M., « Dynamique démographique lotoise marquée autour de Cahors », *Insee Analyses Midi-Pyrénées* n° 4, novembre 2014
- Tornero M., « Regards sur le Lot - Panorama du département », *Regards sur* n° 30-46, janvier 2013

